



France Nature Environnement PACA

*Création de l'association : parution au J.O. du 1er février 1971
Agréée dans un cadre national au titre de l'article L. 141.1 du Code de l'Environnement
Agréée par l'Education Nationale pour l'éducation à l'environnement
Agréée par le Ministère de la Justice*

Enquête publique ERIDAN Avis du réseau France Nature Environnement PACA

projet soumis à enquête publique du 30 sept. 2013 au 31 oct. 2013

Le Projet : Relier les ports de Fos à Dunkerque à l'horizon 2020.

Rappels :

ERIDAN est un projet de gazoduc remontant la vallée du Rhône et traversant 4 départements. Sur un trajet de 220 km, du gaz fossile comprimé à 80 bars sera enterré à 1 mètre (seulement) de profondeur dans une canalisation de 1.20 m de diamètre. La taille de la conduite permettra un stockage important de gaz. (<http://www.grtgaz.com/details-grands-projets/eridan/presentation.html>)

La continuation d'ERIDAN doit traverser la région lyonnaise sous le nom de projet « Arc lyonnais » entre Saint Avit dans la Drôme et Etrez dans l'Ain. (<http://www.grtgaz.com/details-grands-projets/projet-arc-lyonnais/presentation.html>)

2009 : Le débat public.

ERIDAN a fait l'objet d'une commission particulière du débat public en 2009. Le contenu du dossier n'avait pas permis à l'époque de se faire une idée précise du projet du fait notamment de :

- L'absence de tracé définitif.
- Les sites nucléaires étaient vaguement cités dans le dossier présenté par GRT gaz, mais leur proximité avec le gazoduc passée sous silence, la possibilité d'accidents avec effet domino n'y était pas étudiée.

Pour autant FNE PACA (à l'époque URVN) mentionnait : « (...) *qu'avant même d'envisager de nouvelles structures de production d'énergie ou d'infrastructures de transport pour celle-ci, la priorité devrait être donnée à une réflexion plus générale menant à l'optimisation de la consommation énergétique du territoire et à un développement des énergies propres (...)* »

2012-2013 : un tracé qui se précise

Un tracé a été proposé par le porteur du projet GRT gaz courant 2012 qui privilégie les zones inondables pour limiter la gêne aux populations....les zones inondables aux abords du Rhône offrent l'avantage d'un sol limoneux facile à creuser.

Résumé de la position de France Nature Environnement dans le débat sur la transition énergétique régional.

FNE PACA réaffirme la triple nécessité de la transition énergétique: réduire les gaspillages énergétiques, améliorer l'efficacité énergétique, et développer les énergies renouvelables durablement ancrés dans le territoire.

ERIDAN : hors sujet dans le débat sur la transition énergétique ?

Ce projet a pour but annoncé d'améliorer la fluidité de l'approvisionnement en gaz. Il reste une infrastructure centralisatrice, favorisant les importations d'énergie fossile.

Cet aspect nous questionne autant d'un point de vue économique pour la France, que du point de vue écologique.

Questionnements :

- Comment peut-il s'accorder avec les objectifs d'une nécessaire transition énergétique ? Ne va-t-il pas la freiner, en facilitant l'arrivée de gaz fossile sur l'hexagone ?
- Comment justifier la multiplication par 5 (ajout d'ERIDAN de diamètre 1.2 mètres en plus du conduit actuel de 0.6m) des capacités de transport de gaz ?
- L'ensemble des scénarios issus du débat national sur la transition énergétique projettent une diminution de la consommation de gaz sur les années à venir, comment justifier l'intérêt public d'une telle autoroute gazière ?
- Le coût du projet, dans son ensemble jusqu'à Etrez est estimé à un milliard d'euros. Pourquoi ne pas employer cet argent à des projets d'énergies renouvelables ?
- Quelles garanties que ERIDAN ne servira pas à transporter du gaz de schiste, quand bien même celui-ci serait produit hors des frontières nationales ?

Un tracé qui réunit tous les ingrédients d'une catastrophe majeure

Un tracé trop proche de centrales nucléaires

Le tracé d'ERIDAN passe à 1500 mètres du site de Marcoule, 3500 mètres de celui du Tricastin et traverse à 2 reprises le canal Donzère / Mondragon, qui alimente en eau de refroidissement la centrale nucléaire du Tricastin. Ces 2 sites sont vieillissants. Ils ont une activité nécessitant des stocks de produits chimiques s'ajoutant à la radioactivité. Nous rappelons que le site du Tricastin reste très vulnérable au risque inondation. De notre point de vue, l'éloignement du projet ERIDAN des sites nucléaires reste toujours très insuffisant. En effet, en cas d'accident sur le gazoduc et de la concomitance d'un incident sur l'un des sites nucléaires, les moyens d'urgence ne pourront pas atteindre le site nucléaire sinistré.

Loin d'être une vue de l'esprit, c'est toujours les cas de " double panne " qui produisent les effets les plus catastrophiques.

Des retours d'expériences à prendre en compte dans le projet ERIDAN

Pour ce diamètre de canalisation le dernier rapport EGIG (European Gas pipeline Incident data Group) mentionne une probabilité d'inflammation de 33 % en cas de rupture : donc, dans 2 cas sur 3, le gaz ne s'enflamme pas, mais en refroidissant, il peut rester plaqué au sol. La nappe ainsi constituée peut migrer sans se disperser si le vent est léger (au lever du jour notamment).

Ce phénomène a été à l'origine de l'accident de Oufa (Acha Ufa) en Russie le 4 juin 1989. Il a provoqué selon les autorités russes, 500 morts, 700 à 800 blessés. Le nuage d'hydrocarbure s'est enflammé suite au croisement de 2 trains circulant sur une voie située à 800 mètres du gazoduc. Le diamètre de la boule de feu a été évalué à 600m, les arbres couchés sur 4 km, les vitres brisées sur 15 km.

Les catastrophes passées, que ce soit Fukushima (Nucléaire, inondations), AZF, (risques chimiques), ou bien Oufa (gazoduc), doivent servir notre expérience. **Le projet ERIDAN additionne les probabilités pour une catastrophe majeure en vallée du Rhône.**

Demands:

- Nous demandons à ce que l'opportunité du projet soit réexaminée sous l'angle des conclusions du débat national sur la transition énergétique. Si son utilité était avérée, que sa section soit adaptée aux besoins futurs de la France
- Nous demandons qu'une analyse indépendante sur le risque en tenant compte du retour d'expérience d'Oufa, et des effets dominos soit réalisée. Dans le cas d'ERIDAN, cette analyse devra prendre en compte les spécificités des infrastructures à enjeu de la vallée du Rhône (présence de sites nucléaires, d'industries etc.).
- Enfin, nous demandons expressément si l'intérêt était avéré, qu'à minima, son tracé soit éloigné d'au moins 10 km de tout site nucléaire (hors PPI).

Aussi, considérant, les interrogations que nous avons sur l'opportunité d'un tel projet dans le contexte de la transition énergétique et le tracé proposé, avec les industries en places, les possibilités d'accidents majeurs avec cumul de causes, les effets dominos impliquant possiblement des sites nucléarisés, nous ne pouvons qu'émettre un avis défavorable au projet ERIDAN proposé à l'enquête publique.